Délibération n° 03



AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-03_15_11_18-DE Regu le 21/11/2018

Séance du 15 novembre 2018 à 19 heures

Le quinze novembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune d'Arcambal, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjouls), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry - Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère).

<u>Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants :</u> (26)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme BOYER Noëlle (Cahors - procuration donnée à M. SIMON), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. MUNTE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration donnée à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert - procuration donnée à M. JOUCLAS), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), M. VIVIER Jean-Luc (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq),

Mme HILT Martine (Pradines - procuration donnée à M. MARRE), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus).

<u>Procurations: 8</u>

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-03_15_11_18-DE

Regu le 21/11/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: Secrétariat général

<u>Objet : Recomposition du Conseil communautaire - Remplacement de M. Serge NOUAILLES au sein de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O).</u>

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 03



AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-03_15_11_18-DE Recu le 21/11/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 novembre 2018 Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Nathalie QUEBRE Service : Secrétariat général

Objet: Recomposition du Conseil communautaire - Remplacement de M. Serge NOUAILLES au sein de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O).

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 28 septembre 2016, nous avons acté la modification du rôle de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), approuvé sa composition ainsi que les modalités de dépôt des listes de candidats.

Pour rappel, tels sont les membres actuels de la CAO du Grand Cahors :

- Membres titulaires :

Messieurs Daniel JARRY, Michel SIMON, Jean-Paul DUJOL, Serge NOUAILLES, Madame Brigitte DESSERTAINE

- Membres suppléants :

Monsieur Thierry CHATAIN, Madame Martine LOOCK, Messieurs Henri COLIN, Jean PETIT, Madame Geneviève LAGARDE

Il convient de remplacer M. Serge NOUAILLES au sein de cette commission dans laquelle il était titulaire.

Pour mémoire, cette commission est composée, pour les établissements publics, par la personne habilitée à signer les marchés à savoir, le Président du Grand Cahors, Président de la Commission et par 5 membres titulaires (membres de l'assemblée délibérante élus en son sein). Il est procédé par ailleurs à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les membres titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (article D. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Je vous rappelle que la lecture combinée de l'article 101 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de la jurisprudence en vigueur (CE, Commune de Cilaos, 30/03/07), indique que le titulaire définitivement empêché de siéger à la C.A.O est remplacé par le 1^{er} suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le

046-200023737-20181115-03_15_11_18-DE

Regu le 21/11/2018

dernier titulaire élu de la liste. Ce suppléant, devenu titulaire, est lui-même remplacé, dans sa fonction de suppléant, par celui venant immédiatement après lui sur la liste et ainsi de suite. Cette procédure s'applique de la même façon lorsqu'il s'agit de la démission d'un membre suppléant.

En l'espèce, M. Thierry CHATAIN suppléant, devient membre titulaire. Il convient donc de procéder à l'élection d'un autre membre suppléant de la C.A.O.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un autre membre suppléant de la C.A.O.

Sont donc élus en qualité de membres de la C.A.O. :

Titulaires:

- Daniel JARRY
- Michel SIMON
- Jean-Paul DUJOL
- Brigitte DESSERTAINE
- Thierry CHATAIN

Suppléants :

- Martine LOOCK
- Henri COLIN
- Jean PETIT
- Geneviève LAGARDE
- Serge MUNTE

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a) De procéder au remplacement de M. Serge NOUAILLES, Titulaire, par M. Thierry CHATAIN, premier inscrit sur la liste des suppléants ;
- b) De prononcer l'élection de M. Serge MUNTE, en qualité de 5ème suppléant (e) ;
- c) D'adopter comme suit :

Titulaires:

Daniel JARRY, Michel SIMON, Jean-Paul DUJOL, Brigitte DESSERTAINE, Thierry CHATAIN

Suppléants :

Martine LOOCK, Henri COLIN, Jean PETIT, Geneviève LAGARDE et Serge MUNTE

la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres du Grand Cahors

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Présiden

Jean-Marc VAYS OUZE-FAURE